

Déploiement du dispositif Emplois d'Avenir par la Fédération Française de Handball

La Fédération Française de Handball (FFHB) a signé, le 6 juin 2013, une convention portant sur la **création de 200 emplois d'avenir avant le 31 décembre 2014, en CDD de 1 à 3 ans ou en CDI.**

Public et missions ciblés :

Les jeunes recrutés pourront être amenés à intervenir auprès de tous les publics, sur des activités liées aux objectifs suivants :

- **Développement moteur et psychomoteur,**
- **Accueil et accompagnement du public jeunes,**
- **Santé, bien-être et prévention,**
- **Pratique de loisir** intégrant la pratique du handball en direction des **publics en situation de handicap** mental et/ou physique,
- **Accompagnement à la scolarité,** efficience des partenariats avec les acteurs sociaux du territoire et les réseaux des structures socio-éducatives,
- **Dynamisation de la vie associative et de la convivialité,**
- **Education, insertion, citoyenneté et mixité.**

Dans ce cadre, les emplois-types pourront être des postes d'**agent de développement sportif, agent de développement socio-sportif, agent de développement polyvalent, agent de développement en lien avec les publics prioritaires** (résidant en ZUS, en ZRR, dans les territoires ultra-marins, publics en situation de handicap, publics scolarisés, publics féminins, etc.) ou encore **agent de développement de secteur ou de bassin d'activité.**

Parcours de formation :

Après une éventuelle phase de pré-qualification, le **parcours individualisé de formation** pourra prendre la forme d'une préparation à un **BPJEPS**, aux **diplômes fédéraux** à des **Unités de Certification Complémentaires spécifiques** aux publics visés, à des **formations non professionnelles complémentaires** (BAFA, BAFD, PSC1) ou encore au **permis de conduire** et à des **formations civiques.**

Note d'information au réseau DLA

Pour en savoir plus :

- La Fédération Française de Handball détaille plus particulièrement ses engagements et les modalités de mise en œuvre dans **le texte de la convention** et dans les annexes de celle-ci, disponible sur le site :
http://travail-emploi.gouv.fr/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=2197&convsignes=714
- Le site internet de la FFHB : <http://www.ff-handball.org/>

Avec le soutien de

